

Info Cultures maraîchères

12/2019

29 mai 2019

Prochaine édition le 05.06.2019

Table des matières

Prenez garde au souchet comestible !	1
Premières décolorations et retards de croissance chez les carottes: suspicion de CtRLV	2
On observe actuellement un vol important de bibions (Bibionidae) sur le Plateau	2
Bulletin PV Cultures maraîchères	3

Prenez garde au souchet comestible !

Comme chaque année, **soyez attentifs lors des contrôles au champ !**



Photo 1: Souchet comestible, détecté dans un champ de maïs lors d'un contrôle général en mai 2019 (photo: L. Collet, Grangeneuve, Posieux).

Vous évitez bien des dommages en repérant cette adventice redoutable suffisamment tôt. Il est important de sensibiliser les employés travaillant quotidiennement dans les cultures. N'oubliez pas d'informer aussi les nouveaux collaborateurs sur cette problématique.

Une brève leçon accompagnée de photos de *Cyperus esculentus* les aidera à reconnaître très tôt cette adventice problématique, ce qui fera gagner un temps précieux dans la lutte. Vous trouverez une notice illustrée aidant à la détermination sous le lien suivant :

<https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/production-vegetale/cultures-maraicheres/les-laiches-ou-carex/publikationen.html>.

On y trouve aussi des publications traitant de la lutte ainsi que des informations sur les pertes de rendement et sur la formation de graines.

Si l'on a observé l'année dernière des plants de souchet poussant isolément sur de nouvelles surfaces et qu'on les a extirpés, ces surfaces doivent être attentivement surveillées cette année et les années à venir. Les nouveaux plants de souchet qui apparaissent doivent être déterrés à la main, par une excavation large, avec leurs bulbilles mères et leurs rhizomes. Le matériel déterré doit être évacué et incinéré.



Photo 2: Les premiers plants de souchet comestible ont été observés et déterrés en 2018. Cette année, il conviendra de contrôler à plusieurs reprises cette surface quant à la présence de souchet (photo: R. Total, Agroscope).

Martina Keller & René Total, Agroscope
(martina.keller@agroscope.admin.ch)



Premières décolorations et retards de croissance chez les carottes: suspicion de CtRLV



Photo 3: L'apparition de colorations jaunâtres ou violettes associées à un retard ou un blocage de croissance suggèrent une possible attaque du Carrot Red Leaf Virus (CtRLV) (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 4: On a repéré, sur la face inférieure des feuilles ainsi que sur leurs pétioles et dans le cœur des plantes, des pucerons du saule qui sont connus pour être vecteurs du CtRLV (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 5: Jeune puceron du saule (*Cavariella aegopodii*) sur un pétiole. À l'extrémité de l'abdomen, on voit une sorte de „double appendice caudal“ typique de cette espèce de puceron (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 6: Puceron du saule au stade ailé, avec la face antérieure de la tête arrondie (dépourvue de protubérances) et son carré vert olive dessiné sur l'abdomen (photo: C. Sauer, Agroscope).

On observe actuellement un vol important de bibions (Bibionidae) sur le Plateau



Photo 7: Femelle de bibion sur une feuille de roquette (photo: R. Total, Agroscope).



Photo 8: Mâle de bibion sur une feuille d'épinard (photo: R. Total, Agroscope).



Photo 9: Nombreux bibions capturés dans un piège à coupelle jaune, le 27 mai 2019 dans la région de Baden (AG) (photo: C. Sauer, Agroscope).

Les captures de bibions (il s'agit vraisemblablement du bibion horticole *Bibio hortulanus*) ont plus que décuplé dans un de nos pièges à coupelle sur le Plateau. Il y a 14 ans à peu près que les bibions ont fait pour la première fois l'actualité dans le maraîchage suisse, lorsque quelques essaims de ces mouches rouges et noires longues de 1-1.5 cm, souvent très velues, se sont abattus par hasard sur des cultures de salades. Ayant été repérés dans les produits récoltés, ces insectes ont été déclarés organismes étrangers non tolérés.

Cependant, les bibions adultes ne causent aucun dommage, car ils se nourrissent de nectar et de miellat. Les femelles pondent de préférence dans des sols organiques. Les larves se nourrissent de débris végétaux en décomposition et contribuent activement à la formation d'humus. Leur apparence évoque les larves de tipules, mais elles sont nettement plus petites (leur longueur ne dépasse pas 15 mm). Ce n'est que lors de pullulations importantes ou par grande sécheresse que les larves de bibions causent des dégâts aux racines ou aux tubercules des plantes cultivées, et de préférence au premier printemps. C'est pourquoi les bibions sont classés comme ravageurs occasionnels.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 10: Pontes de noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*) à la face inférieure d'une feuille de chou (photo: R. Total, Agroscope). Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 11: Dégâts causés par la cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*) sur brocoli (photo: C. Sauer, Agroscope). Le vol principal de la 1^{ère} génération a commencé.



Photo 12: Le puceron cendré du chou (*Brevicoryne brassicae*) produit maintenant des aîlés susceptibles d'envahir les cultures (photo: R. Total, Agroscope).



Photo 13: On observe actuellement dans les cultures de liliacées des dégâts causés par les larves de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) (photo: R. Total, Agroscope).



Photo 14: Les champignons du mildiou sont actuellement en expansion rapide sur oignons, brassicacées, persil et autres cultures (photo: R. Total, Agroscope).

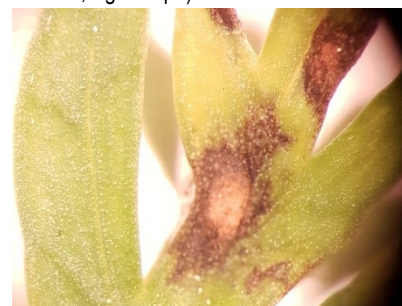


Photo 15: Il faut s'attendre dès maintenant à l'apparition de maladies du feuillage (p.ex. *Cercospora carotae* ou *Alternaria dauci*) sur le feuillage des carottes (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 16: Dès que les températures augmentent, on peut s'attendre à une prolifération d'altises (photo: R. Total, Agroscope).

On signale par endroits une prolifération d'altises

Une attaque massive d'altises est en cours, surtout sur les cultures de brassicacées récemment mises en place ou en croissance. Contrôlez vos cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre les altises, divers insecticides qui sont efficaces contre les insectes broyeur en général sont autorisés. Pour lutter contre les altises dans les cultures de choux-fleurs, de choux à feuilles et de colraves de plein champ, on peut utiliser spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Perfetto) avec un délai d'attente d'une semaine. Dans ces cultures ainsi que pour les radis, on peut également utiliser divers pyréthriinoïdes avec un délai d'attente de 2 semaines : par exemple, alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cypermethrine Médol), lambda-cyhalothrine (divers produits) ou zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW). Sur les choux-fleurs on peut utiliser le pyréthriinoïde bifenthrine (Capito Multi Insektizid, Talstar SC) avec un délai d'attente de 2 semaines.

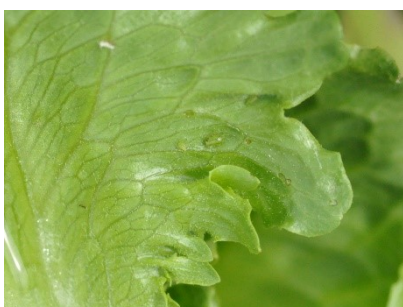


Photo 17: Puceron à taches vertes de la pomme de terre (*Aulacorthum solani*) sur une salade iceberg (photo: R. Total, Agroscope).

L'infestation de pucerons continue de se développer sur les salades

Le vol d'invasion du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) se poursuit. Lors du contrôle opéré lundi dans les cultures, on a repéré aussi des pucerons de la pomme de terre dans les cultures de salades. Il est recommandé de contrôler les cultures. Pour utiliser au mieux le potentiel des prédateurs et parasitoïdes dans les cultures de salades pommées de plein champ, on utilisera, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, tels azadirachtine A (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ou pymétozine (Plenum WG ; délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes et jusqu'à la pomaison, on obtiendra une meilleure protection avec des substances actives systémiques : spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines), ou l'un des néonicotinoïdes suivants : acétamipride (divers produits ; délai d'attente 2 semaines) ou thiaclopride (Biscaya ; délai d'attente 2 semaines).

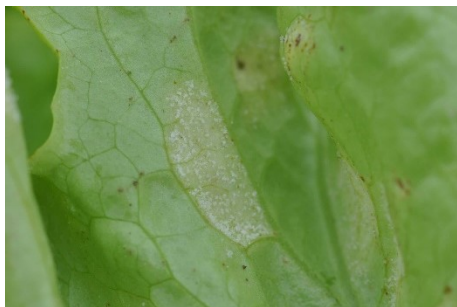


Photo 18: Feutrage blanc de sporanges du mildiou (*Bremia lactucae*) à la face inférieure d'une feuille de salade (photo: R. Total, Agroscope).

Première attaque de mildiou signalée sur salades

Il est recommandé de contrôler régulièrement les cultures dès maintenant. Dans les cultures en phase de développement rapide, il est recommandé d'utiliser un fongicide combiné tel Ridomil Gold (qui comprend la substance active mancozèbe et le composant systémique metalaxyl-M), autorisé sur salades (*Asteraceae*) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisées avec un délai d'attente de 3 semaines les préparations combinées contenant la substance active systémique fosétyl-aluminium, qui renforce les défenses des plantes, ainsi que la substance active translaminaire fénamidon (Verita), ou la substance active systémique propamocarbe (Previcur Energy). Le délai d'attente est de 3 semaines pour l'hydrochlorure de propamocarbe utilisé seul (Plüssol A ou Proplant). Sont autorisés pour un traitement fongicide supplémentaire de couverture contre le mildiou sur salades lato sensu (*Asteraceae*), les fongicides combinés basés sur les substances propamocarbe et fénamidon (Arkaban et Consento, les deux ayant un délai d'attente de 2 semaines) ou le fongicide combiné mancozèbe et mandipropamide (Revus MZ, Sandora, Virexa, délai d'attente 3 semaines). Le produit à un seul composant Revus (substance active mandipropamide) et le fongicide combiné Orvego (ametoctradin + diméthomorphe) sont autorisés sur salades (*Asteraceae*) avec un délai d'attente d'une semaine.

Pour éviter la présence d'un nombre élevé de différents résidus de substances actives sur les produits récoltés, il faut veiller à ne pas changer de substance active à chaque traitement concernant une même série de salades. Mais pour éviter au mieux l'apparition de résistances, il est cependant recommandé de varier les substances actives et produits sur les différentes séries successives. En choisissant le produit, il faut tenir compte du fait que certains fongicides sont autorisés exclusivement sur laitue(s) pommée(s), et pas sur d'autres types de salades au sens plus large (cf. Astéracées).



Photo 19: *Botrytis cinerea* – pourriture grise sur le feuillage d'un plant de tomate (photo: R. Total, Agroscope).

Forte pression d'infection de la pourriture grise sur les tomates

Les rapides changements météorologiques rendent très difficile la gestion du climat dans les serres de tomates. Irriguez avec prudence et faites si nécessaire un traitement contre la pourriture grise.

Dans les cultures de tomates sous abris, les substances actives suivantes sont autorisées pour la lutte contre la pourriture grise (*Botrytis*) avec un délai d'attente de 3 jours : cyprodinil + fludioxonil (Avatar, Play, Switch) ; fenhexamide (Teldor WG 50) ; fenpyrazamine (Prolectus) ; fludioxonil (Saphire) ; fluopyrame (Moon Privilege), iprodione (Baldo, Iprodion 500, Pluteus Rex, Proton) et pyriméthanol (Espiro, Papyrus, Pyrus 400 SC). La substance active imazalil (Scomrid-Spray) est autorisée en serre pour une application locale contre les chancres de botrytis sur les tiges (délai d'attente 3 jours).

BIO : En culture biologique, sont autorisées contre *Botrytis* sur tomates *Bacillus amyloliquefaciens* ssp. *plantarum* (Amylo-X, délai d'attente de 3 jours), *Bacillus subtilis* (Serenade ASO, délai d'attente voir Info) et la laminarine (Vacciplant, délai d'attente de 3 jours).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Daniela Büchel-Marschall, Lw. Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzl, Arenenberg, Salenstein (TG) Anouk Guyer, Martina Keller, Jürgen Krauss, Matthias Lutz, Reto Neuweiler & René Total, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Samuel Hauenstein (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch